

FISCHer
die fahrradmarke

FR

NOTICE DE MONTAGE ET DE PRISE EN MAIN
NOTICE D'UTILISATION ORIGINALE POUR VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE 2026

Sommaire

Mentions légales	2	Réglage de la position
Avant-propos	3	Réglage correct de la hauteur de selle
Consignes de sécurité	4	Inclinaison de la selle
Utilisation conforme	5	Réglage du guidon / potence
Classification : Catégorie 1	6	Suspension
Classification : Catégorie 2	6	Électricité et électronique
Classification : Catégorie 3	6	Processus de charge
Dispositions légales	6	Chargeur
Les enfants et le vélo	6	Entretien
Les enfants et le VAE	6	Avant la première utilisation
Transport d'enfant / Remorques pour enfant	7	Pièces mécaniques
Déballage	7	Freins à rétropédalage
Montage	8	Chaîne
Utilisation des blocages rapides et des axes	8	Freins
traversants	8	Dérailleur
Guidon avec potence classique	9	Accessoires montés / non montés
Guidon avec potence Aheadset	10	Porte-bagages
Guidon avec potence Stem Twist	10	Déclaration CE/UE
Pédales	11	After Sales Service
Manettes de frein	11	



Pour toute question concernant votre VAE, veuillez contacter notre service technique téléphonique pour l'Allemagne (**+49 721 97902560**), pour l'Autriche (**+43 1 9073366**), pour la Pologne (**+48 22 738 64 60**), pour Croatie/Danemark (**+800 3279 7834**) et pour la République tchèque (**+800 01 01 01**).

Mentions légales

Fischer notice de montage et de prise en main
Édition 6.0 – juillet 2025

MTS Group, Inter-Union Technohandel GmbH,
Carls-Benz-Straße 2, 76761 Rülzheim, Tel:
+49 7272 9801-100, Fax: +49 7272 9801-
123, www.mts-gruppe.com

MTS Group Inter-Union Technohandel
GmbH est représenté par ses gérants :
Daniel Lück, Ralf Reuwer und Frank Jansen

En charge de la diffusion de la notice d'utilisation : inMotion mar.com
info@inmotionmar.com, www.inmotionmar.com

Texte et illustrations : Veidt-Anleitungen,
info@veidt-anleitungen.de

Ce mode d'emploi couvre les exigences
et le champ d'application de la législation
européenne. Si ce produit est livré ou utilisé
en dehors de la zone susmentionnée, le
fabricant du vélo doit fournir les instructions
d'utilisation nécessaires. Sous réserve de
toutes modifications. Édité en 07/2025

© La reproduction, la traduction ou tout
usage commercial du présent document ne
saurait se faire sans autorisation écrite
préalable (même pour de simples extraits
sous forme imprimée ou électronique).

Avant-propos

Votre VAE été soigneusement prémonté en usine. Pour en faciliter le transport, certaines pièces ont été desserrées et mises dans une position de transport. Pour pouvoir utiliser votre VAE en toute sécurité, il faut remonter ces pièces dans leur position normale et les serrer.

Il y a lieu de lire et de suivre soigneusement la présente notice de montage et de prise en main, mais aussi de la conserver en lieu sûr, et de se conformer à ses instructions.

La notice de montage et de prise en main contient une version abrégée et n'est valable qu'accompagnée de la notice d'utilisation et de la notice système originales complètes. Ces notices sont disponibles en ligne. Scannez le QR code ou consultez l'adresse Internet <https://service.fischer-bike.com/downloads>

Lorsqu'il est renvoyé à une page, se reporter à cette page dans la notice d'utilisation originale. Si vous ne disposez pas d'un accès à Internet, nous pouvons vous envoyer gratuitement la notice d'utilisation et la notice système au format papier. Contactez notre service technique téléphonique. Lisez attentivement toutes les instructions de montage avant la première utilisation et suivez

toutes les étapes. Conservez toujours les instructions à proximité de votre VAE pour les avoir toujours sous la main. Lorsque vous donnez ou revendez votre VAE à quelqu'un d'autre, donnez-lui aussi les présentes instructions.

Vous pouvez utiliser votre VAE si :

- Vous avez pris connaissance de l'ensemble des instructions de montage originales et de la notice système, que vous les avez comprises et appliquées.
- Vous disposez de connaissances de base sur l'utilisation des VAE.

Vérifiez immédiatement que votre VAE est complet et non endommagé. Si tel n'était pas le cas, veuillez-vous adresser au Service Fischer. Pour pouvoir l'utiliser en toute sécurité, il faut d'abord procéder à toutes les opérations de montage et de réglage.

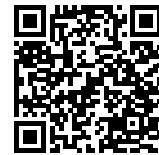
Pour toutes opérations importantes et pour celles concernant la sécurité, consultez notre service technique téléphonique ou confiez-les à un vélociste ou à un technicien du service après-vente Fischer.

La présente notice n'est valable que pour les modèles (E-CITY / E-TREKKING / E-MTB) précisés sur la couverture et avec lesquels elle est fournie.

Sur internet, vous trouverez de nombreuses informations et vidéos sur l'utilisation, l'entretien et les réglages.



<https://service.fischer-bike.com/downloads>



www.youtube.com/user/FischerFahrradmarke

Indications destinées aux parents et aux chargés d'éducation :

En tant que personne chargée d'éducation, vous êtes responsable de ce que fait votre enfant et de sa sécurité. Cette responsabilité s'étend à l'état du VAE et à son adaptation au cycliste.

Il faut aussi vous assurer que l'enfant a appris à se servir en toute sécurité de ce VAE. Assurez-vous qu'il a appris à se servir de son VAE en toute sécurité et responsabilité dans l'environnement où il va l'utiliser.

Consignes de sécurité

Pour commencer, quelques indications concernant le cycliste lui-même :

- Il faut toujours porter un casque adapté à l'utilisation d'un VAE et bien ajusté, et l'utiliser pour chaque trajet.
- Portez toujours des vêtements de couleur claire ou des vêtements de sport munis d'éléments réfléchissants : il faut toujours être VU LE MIEUX POSSIBLE.
- Le port de pantalons serrés est obligatoire ; utiliser des pinces de cycliste le cas échéant. Vos chaussures devraient posséder des semelles antidérapantes et rigides.
- Ne jamais rouler avec le VAE avec des écouteurs ni en téléphonant.
- Ne jamais rouler sans être sûr de pouvoir parfaitement maîtriser son véhicule. Cela vaut tout particulièrement lorsque l'on a pris des médicaments ou consommé de l'alcool ou d'autres drogues.
- Ne lâchez jamais le guidon !
- Il faut adapter sa vitesse au terrain et à ses capacités.
- Il faut adapter sa conduite lorsque la chaussée est mouillée ou glissante. Il faut rouler plus lentement et freiner avec prudence et avec anticipation dans la mesure où les distances de freinage rallongent beaucoup.
- Il faut toujours faire extrêmement attention aux autres usagers de la route.



Prenez la peine de lire la section « Avant la première utilisation » et « Utilisation conforme » avant de vous servir du vélo !

Cette notice donne cinq sortes d'indications différentes : il y a des informations importantes concernant votre nouveau VAE et son utilisation, des informations sur les risques de dommages matériels et les risques pour l'environnement, et des informations sur les risques de chute et de dommages, dommages corporels inclus. La quatrième indication donne le couple de serrage à respecter pour qu'une pièce ne se détache pas ni ne casse. La cinquième indication rappelle la nécessité d'étudier à fond les notices de montage, du système et d'utilisation.

Ces icônes signalent un danger qu'on peut courir dans certaines circonstances.

Les explications sur les risques encourus sont données dans des cartouches à fond gris.

Les quatre catégories d'indications que donne la notice :



N.B.

Cette icône donne des informations sur l'utilisation du produit ou bien sur la partie de la notice d'utilisation à laquelle il faut se référer.



Attention

Cette icône signale un comportement fautif pouvant provoquer des dommages matériels et des dommages à l'environnement.



Danger

Cette icône signale un danger potentiel pour votre santé et votre vie faute d'un bon respect des conseils donnés ou faute de la prise des précautions nécessaires.



Assemblage important

Ici il faut bloquer la vis ou le boulon à un couple de serrage bien précis. Le couple de serrage approprié est indiqué soit sur la pièce elle-même soit dans le tableau des couples de serrage de la notice d'utilisation originale. Pour bien respecter le couple de serrage prescrit, il faut utiliser une clé dynamométrique. Si vous n'en disposez pas, confiez ce travail à un spécialiste ou un technicien du service après-vente Fischer ! Les pièces qui ne sont pas bloquées à la valeur de couple prescrite peuvent se détacher ou casser ! Cela peut avoir pour conséquence des chutes graves !



Notice d'utilisation

Lisez et suivez toutes les instructions de montage fournies avec le vélo, les instructions de montage disponibles sur le site Internet : <https://service.fischer-bike.com/downloads> et les instructions de montage disponibles sur les sites Internet des fabricants. Si vous avez des doutes sur un sujet quelconque de ce manuel, contactez notre service technique téléphonique.

Utilisation conforme



Un VAE est conçu pour transporter une seule personne. Le transport d'un passager sur le VAE n'est autorisé que si la législation du pays d'utilisation le permet.

Le transport de bagages sur votre VAE ne peut se faire qu'avec un équipement destiné à cet effet. Le transport d'enfants est autorisé dans des sièges pour enfant adaptés ou dans des remorques prévues à cet effet. Il est recommandé de ne choisir que des équipements de la meilleure qualité ! Pour leur utilisation, il y a lieu de respecter le poids total en charge.



Protégez votre VAE contre toute utilisation non autorisée ou inappropriée par des tiers. Ne laissez jamais votre VAE sans surveillance ou prenez l'habitude de l'attacher avec un antivol. Prenez toujours votre antivol avec vous afin d'attacher votre VAE.

Si cela n'est pas précisé explicitement, les remorques et porte-bagages supplémentaires ne sont pas autorisés. Le VAE n'est pas homologué pour la compétition. Les sièges pour enfants doivent être fixés sur le cadre.

Les VAE Fischer avec un moteur Brose et sans suspension arrière sont homologués pour une utilisation avec remorque. Les modèles Fischer à partir de 2023 avec batterie entièrement intégrée sont autorisés à être équipés d'une remorque.

Pour plus d'informations sur le fonctionnement des remorques avec les autres modèles, veuillez vous adresser au Service technique téléphonique de FISCHER au +49 721 97902560 ou par e-mail à l'adresse support@fischer-fahrrad-kundendienst.de.

Les sièges pour enfants sont uniquement autorisés sur les VAE sans suspension arrière.



Tous les VAE ne peuvent pas s'utiliser en toute sécurité partout et pour tous les usages. Avant d'utiliser votre VAE, il y a lieu de lire les indications données à la section « Utilisation conforme » de la notice d'utilisation originale. Elles figurent pages 14–17. Si vous n'êtes pas bien sûr de quel type de VAE vous êtes équipé et de ses limites d'utilisation, n'hésitez pas à utiliser notre assistance technique téléphonique.

Le fabricant et le revendeur ne sont pas responsables dans le cas d'une utilisation dépassant le cadre de l'utilisation conforme. Ceci est plus particulièrement valable en cas de non-respect des instructions en matière de sécurité et pour les dommages qui pourraient en résulter, par exemple du fait :

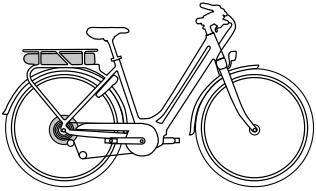
- d'une utilisation en tout terrain,
- d'une surcharge ou
- de réparations effectuées de façon non conforme.

Ce type de VAE n'est pas conçu pour les sollicitations extrêmes, comme la descente d'escaliers, les sauts, l'utilisation intense de type compétitions officielles ou acrobaties. La participation à des compétitions ne peut se faire que si le fabricant l'autorise. Vous trouverez la classification de votre VAE parmi les types expliqués ci-dessous sur l'autocollant situé sur le tube de la selle. Il se peut que cet autocollant ne soit pas rédigé dans votre langue maternelle.



Lorsque les VAE sont équipés de la façon imposée par la législation nationale, les conditions suivantes sont applicables pour une utilisation sûre :

Classification : Catégorie 1



Concerne les VAE utilisés sur des surfaces pavées normales, où les pneus doivent maintenir un contact avec le sol à une vitesse moyenne, avec des drops ou des sauts/paliers occasionnels. Les drops, sauts ou paliers ne doivent pas être supérieurs à 15 cm. La vitesse moyenne habituelle est de 15 à 25 km/h.

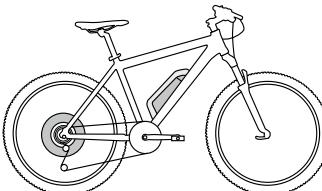
Classification : Catégorie 2



Concerne les VAE auxquels la condition 1 s'applique et qui sont par ailleurs utilisés sur des routes non pavées et des chemins de gravier avec des pentes modérées, en montée comme

en descente. Dans de tels cas, il y a un risque de perdre le contact avec un sol irrégulier, et donc de compromettre à de nombreuses reprises l'adhérence du pneu. Les drops, sauts ou paliers ne doivent pas être supérieurs à 15 cm. La vitesse moyenne habituelle est de 15 à 25 km/h.

Classification : Catégorie 3



Concerne les VAE auxquels les conditions 1 et 2 s'appliquent et qui sont par ailleurs utilisés sur des chemins accidentés, des routes non pavées, des sols difficiles ainsi que sur des sentiers non aménagés, dont l'utilisation requiert des compétences techniques. La hauteur des sauts, drops ou paliers doit être inférieure à 60 cm. Il y a lieu de porter les équipements de protection appropriés (casque adéquat, gants).

Dispositions légales



Renseignez-vous sur la réglementation nationale en vigueur dans votre pays de résidence!

Un VAE est considéré dans l'Union européenne comme un vélo.

Il est actuellement question d'une obligation de port du casque. Renseignez-vous sur les obligations vous incombant avant de vous servir de votre vélo.

Les enfants et le vélo

Les enfants et le VAE

Renseignez-vous pour savoir si l'enfant est suffisamment âgé pour utiliser ce VAE, et s'il a les éventuels brevets ou permis nécessaires. Seuls des enfants ayant atteint l'âge légal éventuellement en vigueur et ayant le permis nécessaire ont le droit d'utiliser des VAE. L'utilisation d'un VAE par les enfants en dessous de 16 ans est déconseillée.



Il ne faut pas laisser des enfants se servir du VAE seuls et sans leur avoir montré comment s'en servir au préalable ! Il faut bien leur expliquer les risques d'utilisation d'appareils électriques.

Transport d'enfant / Remorques pour enfant



Les sièges pour enfants sont autorisés uniquement s'ils sont montés sur le tube de selle. Le porte-bagages n'est PAS homologué pour accueillir des sièges pour enfants.

- N'utilisez que des sièges pour enfant offrant toute sécurité et homologués !
- L'enfant doit porter un casque ; ses pieds ne doivent pas pouvoir entrer en contact avec des pièces mobiles comme les rayons.
- La présence d'un siège pour enfant affecte le comportement du VAE. Cela rallonge la distance de freinage et rend le guidon éventuellement plus difficile à maîtriser. Habituez-vous au siège pour enfant en vous entraînant dans un endroit peu fréquenté.



N'oubliez pas de consulter les notices des fabricants de composants ci-jointes.



Dans certains pays il y a un âge limite pour le transport d'enfants dans les sièges pour enfants. Renseignez-vous sur la législation en vigueur dans votre pays.



Lorsqu'une remorque pour enfant est tractée et qu'une attache rapide est utilisée sur la roue arrière, l'axe de l'attache rapide doit être suffisamment long pour pouvoir attacher la remorque en toute sécurité.



Vérifier si le fabricant de la remorque donne des indications de charge maximale et de vitesse maximale autorisées (p. ex. 16km/h). Dans ce cas, ces valeurs doivent être respectées. Il est interdit aux enfants en dessous de 16 ans de rouler avec une remorque.

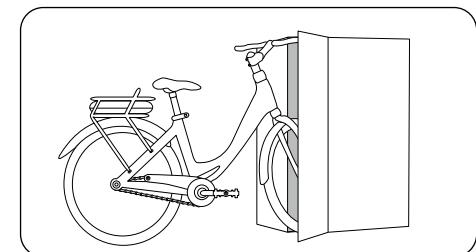


Les VAE à suspension avant et arrière ne doivent pas être utilisés avec des remorques et des remorques pour enfant. Leurs fixations et leurs roulements ne sont pas conçus pour résister aux forces correspondantes. Ils peuvent s'user ou se briser, entraînant de graves conséquences.



Le carton peut être lourd.

Vérifiez si le carton comporte un marquage (p. ex. des flèches ou la mention « HAUT »). Positionnez le carton en conséquence. Il doit être placé sur sa face inférieure. Ouvrez-le par l'un de ses côtés étroits. Retirez le vélo.

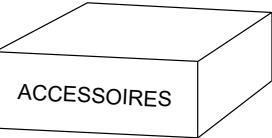


Faites attention aux éventuelles agrafes métalliques ayant servi à fermer le carton. Vous pourriez vous blesser.

Déballage

Votre VAE est expédié dans un carton de transport spécial fermé. Pour le monter, mettez-vous dans un local convenant à ce travail.

Le carton contient en plus du vélo une boîte avec les pédales, le chargeur pour la batterie, ainsi que la notice de montage et de prise en main. Il s'utilise pour effectuer des réparations ponctuelles lors de vos déplacements.



Montage



Une fois le montage et les réglages effectués, il faut absolument vérifier le bon serrage de toutes les liaisons vissées et de toutes les fixations.

Retirez les matériaux de protection et les colliers en plastique avec une pince ou des ciseaux.



L'emballage est à mettre au tri sélectif. Il est interdit d'éliminer les emballages de transport de ce produit dans le cadre de la collecte des déchets municipaux (p. ex. sac jaune, poubelle bleue, etc.). En revanche, vous avez la possibilité de nous les retourner gratuitement. Cette alternative de reprise des emballages usagés devrait permettre de les acheminer vers une collecte séparée des déchets ménagers, afin qu'ils puissent être valorisés ou réutilisés correctement.

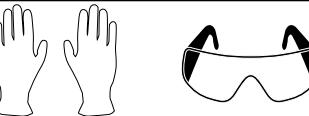
Veuillez noter que vous pourriez avoir besoin de l'emballage de transport pour effectuer un retour.

Pour cela, contactez notre service technique téléphonique.

Il y a des traces de lubrifiant sur certaines pièces du vélo. Pour les opérations de montage, portez des vêtements appropriés et des équipements de protection individuels, par exemple des gants adéquats.



Pour toutes interventions, porter des vêtements, des gants et des lunettes de protection appropriés, faute de quoi on peut se salir ou se blesser, y compris avec des produits lubrifiants et autres fluides.



Utilisation des blocages rapides et des axes traversants

Les blocages rapides et les axes traversants sont des dispositifs permettant de fixer des éléments au VAE sans visseage ou boulonnage. Un blocage rapide a deux fonctionnalités : le levier permet d'assurer le blocage avec la force nécessaire, l'écrou permet de régler la force de blocage. Ce réglage se fait en position ouverte.

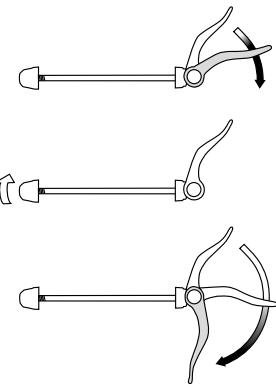


Bonne fermeture d'un blocage rapide – Une résistance commence à se manifester en milieu de course et on a besoin d'appuyer avec la paume pour assurer le blocage.

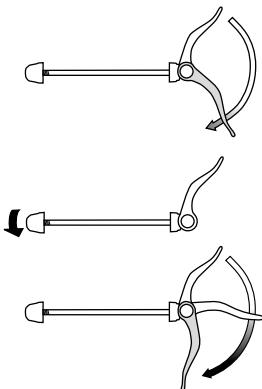
Sur les vélos récents, on utilise souvent pour les roues, au lieu d'un montage vissé ou de blocages rapides des axes traversants – qui la plupart du temps s'utilisent en fait comme des blocages rapides. L'axe s'insère ou se visse dans une patte de la fourche, et en le serrant on bloque le moyeu entre les deux pattes. Certains systèmes bloquent le moyeu et l'axe avec un levier qui fonctionne exactement comme un blocage rapide. Il existe également des systèmes où l'axe n'est qu'inséré, puis bloqué par visseage.

Pour régler l'axe enfichable monté, lisez et conformez-vous à la notice d'utilisation du fabricant de l'axe traversant.





Desserrer l'écrou de réglage

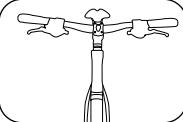


Serrer l'écrou de réglage



- Tous les blocages rapides et axes traversants doivent être bien bloqués avant utilisation.

- Vérifiez le bon serrage de tous les blocages rapides et axes traversants avant chaque utilisation même si vous n'avez abandonné votre VAE que quelques instants.
- En position fermée, le levier de blocage doit être bien rabattu à proximité du cadre, de la fourche ou de la tige de selle.
- En position fermée, le levier de blocage doit toujours être bien ajusté. Le levier de blocage rapide doit être dirigé vers l'arrière. Cela lui permet de ne pas s'ouvrir intempestivement en roulant.

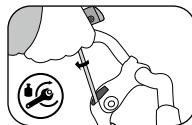


3. Aligner la potence de façon à ce que le guidon soit exactement à angle droit avec la roue avant.



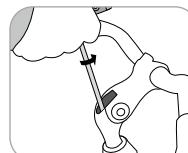
Les informations concernant la position d'assise et le réglage de la potence et du guidon figurent dans la notice d'utilisation d'origine, pages 20 – 23.

4. Revisser la vis de la potence en la serrant avec une clé dynamométrique appropriée.

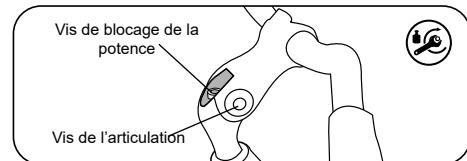


Guidon avec potence classique

1. Retirer le capuchon de la vis de blocage de la potence.
2. Desserrer la vis de la potence avec une clé Allen (dans le sens contraire des aiguilles d'une montre) – ne dévisser que de quelques tours.

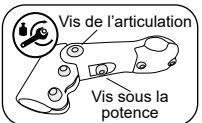


Les potences classiques doivent être serrées à 22–24 Nm. S'il est indiqué une autre valeur sur la pièce elle-même, se conformer à celle-ci.

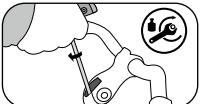


* voir page 42 de la notice d'utilisation originale générale

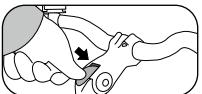
- Vis latérale (articulation de réglage) 14–16 Nm
- Vis sous la potence : 18–20 Nm



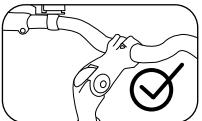
- Vis de blocage de la potence, sous capuchon : 22–24 Nm



- Remettre en place le capuchon de protection de la vis de la potence.



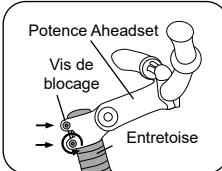
- Voici comment se présente votre guidon sur sa potence une fois assemblés.



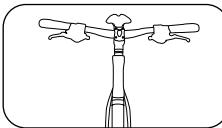
Ne pas sortir la tige de la potence du tube de direction au-delà du repère « Max ». Il doit rester à l'intérieur du tube de direction une longueur d'au moins 65 mm de la tige de la potence.

Guidon avec potence Aheadset

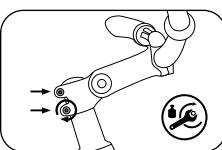
- Desserrer les vis de blocage de la potence avec une clé Allen dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Ne dévisser que de quelques tours.



- Aligner la potence de façon à ce que le guidon soit exactement à angle droit avec la roue avant.

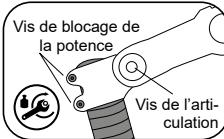


- Pour finir, visser les vis de la potence dans le sens des aiguilles d'une montre et les serrer avec une clé dynamométrique.



Une potence de type Aheadset se serre à 14–16 Nm, l'articulation d'une potence Aheadset réglable se serre à 14–16 Nm. S'il est indiqué une autre valeur sur la pièce elle-même, se conformer à celle-ci.

La vis de réglage de l'angle de la potence peut se trouver sur le côté ou sous la potence.



Vis de blocage de la potence : 14–16 Nm



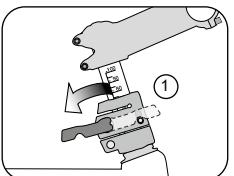
Vis latérale (articulation de potence Aheadset réglable) : 14–16 Nm

Vis sous la potence : 18–20 Nm

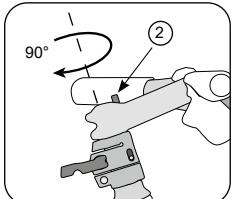
Guidon avec potence Stem Twist

Un guidon équipé d'une potence Stem Twist permet un réglage express de sa position.

- Ouvrir le levier de l'axe traversant ①.



- Tourner le guidon de 90° jusqu'à voir et entendre le blocage s'enclencher. L'axe de verrouillage est bien visible ② sur la potence.

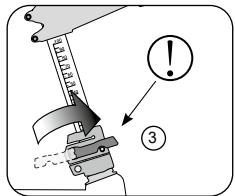


* voir page 42 de la notice d'utilisation originale générale



S'il arrive que l'axe ② soit légèrement grippé ou qu'il ne se libère pas tout seul de la potence bien que le blocage soit en place, il suffit le plus souvent d'y pulvériser un peu d'huile pour le libérer. Si cela ne suffit pas à assurer un blocage facile et automatique, il ne faut pas se servir du vélo. Cela n'arrive que rarement. Le cas échéant adressez-vous à notre service clientèle.

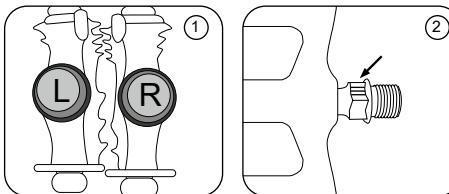
- Refermez complètement le levier de blocage rapide pour verrouiller le guidon ③.



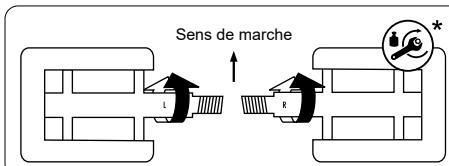
Vérifier avant de se servir du vélo si la potence est bien bloquée et ne peut pas tourner intempestivement. Pour cela, prendre la roue du VAE entre les jambes, par l'avant, puis prendre le guidon par les poignées et essayer de le faire tourner par rapport à la roue. Le guidon ne doit pouvoir tourner que difficilement ! Si le guidon et la potence peuvent tourner, il ne faut pas se servir du vélo ! Il faut d'abord que les vis de blocage de l'axe de la fourche, sur la potence, soit serrées comme il faut. Cela nécessite une clé dynamométrique. La valeur de serrage est de 6–8 Nm.

Pédales

Les pédales sont marquées différemment afin de distinguer les pédales droites des pédales gauches. Soit elles sont marquées d'un « L » pour la gauche et d'un « R » pour la droite, soit elles sont marquées par trois traits gravés « ||| » pour la gauche et sans marque pour la droite.



La pédale droite se visse sur la manivelle portant le plateau, la pédale gauche se visse sur l'autre manivelle.



Avant de monter les pédales, enduire leur filetage de graisse.



Il faut veiller à ce que la pédale droite ait un filetage à droite, le filetage habituel qui se visse dans le

sens des aiguilles d'une montre, mais que la pédale gauche se visse en sens inverse, dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Pour visser les pédales, utilisez la clé à fourche de 15 fournie, ou une clé à pédale longue. Les pédales se serrent habituellement à 40 Nm.

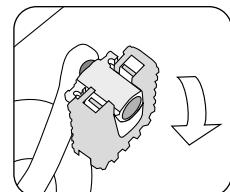
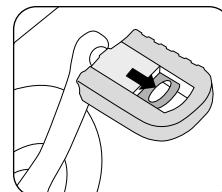


Le fait d'inverser les pédales ou de les visser de travers endommage irrémédiablement le filetage. Cela peut faire qu'elles se détachent de la manivelle, ce qui peut provoquer des chutes et des dommages corporels graves.

Plier la pédale repliable

Tirez le dispositif de sécurité dans le sens de la flèche (vers l'extérieur). Vous pouvez alors déplier ou replier la pédale.

Lors du déploiement, le dispositif de sécurité doit s'enclencher de manière audible et perceptible. Vous pourrez uniquement appuyer sur la pédale à partir de ce moment.



* voir page 42 de la notice d'utilisation originale générale

Manettes de frein



Toutefois, en actionnant la manette très fort, ou en fin de course, la force de freinage peut augmenter brutalement ! Prenez le temps de vous habituer à cette particularité. Lisez et suivez la notice d'utilisation du fabricant des freins. Vous la trouverez sur le site Internet du fabricant. En cas de questions ou de doutes, veuillez contacter notre service technique téléphonique.

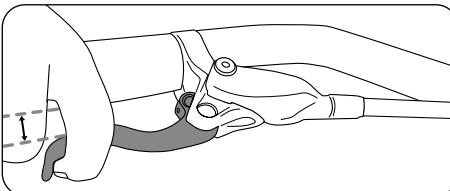


Les manettes de frein doivent être orientées de façon à permettre aux mains de les actionner en toute sécurité et sans fatigue (les mains se trouvant dans le prolongement naturel des bras en extension).



Avant d'entamer votre premier parcours, assurez-vous de la position des leviers de frein. La manette droite commande le frein arrière, la manette gauche le frein avant. Si vous désirez inverser la position des leviers de frein au niveau de la poignée de guidon, veuillez vous adresser à un atelier spécialisé pour le montage.

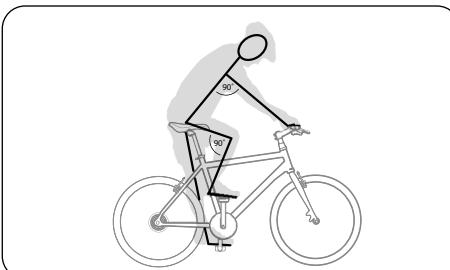
(située sur le montant de la manette) permet de rapprocher la manette du guidon. Sur certains modèles, il est possible de rapprocher les manettes de frein au moyen d'accessoires spéciaux.



Les manettes de frein sont à régler de façon à ce qu'elles ne touchent pas le guidon même lorsqu'on freine très fort.

Réglage de la position

Il faut, avant d'utiliser son VAE pour la première fois, régler la position de la selle et du guidon en fonction de votre taille. C'est indispensable à la fois pour votre sécurité et votre santé.



Pour pouvoir bien actionner les manettes lorsqu'on a de petites mains, une vis de réglage

Pour cela, il faut régler la hauteur et l'inclinaison de la selle et la hauteur et l'inclinaison de l'ensemble guidon-potence.

Réglage correct de la hauteur de selle

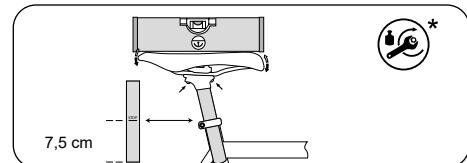
Régler la selle à sa hauteur approximative. S'asseoir sur le VAE (en se faisant aider ou en s'appuyant à un mur ou à une rambarde).

Amener une pédale le plus bas possible et poser le talon dessus. La jambe doit être en extension. En remettant le pied à la bonne position, elle doit se retrouver légèrement fléchie.

La bonne position du pied sur la pédale s'obtient en mettant la partie la plus large du pied au-dessus de l'axe de la pédale.



Si votre VAE est équipé d'une suspension complète, une partie du câble Bowden peut être apparente sur le bas du tube de selle. Il s'agit du câble pour la tige de selle réglable. Ce câble ne doit pas être raccourci ou fixé. La longueur de câble lâche est nécessaire pour régler la hauteur ainsi que pour l'entretien de la tige de selle.



* voir page 42 de la notice d'utilisation originale générale



Il ne faut jamais sortir la tige de selle du cadre plus haut que le repère gravé dessus ! En l'absence de repère, il faut toujours laisser une longueur d'au moins 7,5 cm dans le tube de selle.



Pour un réglage adéquat et fiable de la selle et de la position assise, veuillez-vous référer aux informations contenues dans la notice d'utilisation d'origine, pages 20 et 21. Les couples de serrage nécessaires figurent sur le composant ou dans la section « Couples de serrage » de la notice d'utilisation d'origine.



Pour les enfants et les personnes qui ne sont pas parfaitement à l'aise sur un VAE/vélo, il faut régler la hauteur de la selle de façon à pouvoir poser à terre avec la pointe des pieds. Sans cela, il y aurait un risque de chute, et éventuellement de graves dommages corporels, lorsque le vélo est à l'arrêt.

Inclinaison de la selle

Une fois la hauteur de selle réglée, il faut en vérifier et en régler l'inclinaison. Le dessus de la selle doit être horizontal. Ce réglage se fait vis de blocage du chariot de la selle (inclinaison de la selle) desserrées.



Avant de monter en selle, vérifiez que la selle et la tige de selle sont bien bloquées. prenez la selle par l'avant et par l'arrière et essayez de la faire tourner. Elle ne doit pas bouger.



Pour le réglage et l'utilisation des tiges de selle suspendues et des tiges de selle télescopiques, consultez la notice du composant du fabricant.

Réglage du guidon/potence



Les interventions sur le guidon et la potence sont à réservé à votre revendeur.



Il faut que les poignées et tous les mécanismes restent toujours bien accessibles et fonctionnels. Il faut vérifier que les fils et les câbles soient tous suffisamment longs pour ne gêner en rien les mouvements du guidon.



S'agissant des potences, il y a lieu de bien consulter la notice du fabricant.

Suspension

Sur les VAE suspendus, les amortisseurs doivent se régler en fonction du poids du cycliste et de l'utilisation. C'est une intervention qui demande des connaissances et de l'expérience. N'y procédez vous-même qu'avec l'aide d'un spécialiste ou d'un technicien du service après-vente Fischer.



Lisez soigneusement la ou les notices jointes correspondant aux amortisseurs de votre VAE.



Serrez toutes les vis à leur couple de serrage prescrit. Sinon les vis risqueraient de se détacher ou de casser, et des pièces de se détacher.



Avant la première utilisation, procéder aux contrôles suivants. Soulevez votre VAE d'une dizaine de centimètres et laissez le retomber. Si vous entendez des bruits mécaniques inhabituels, contrôlez toutes les liaisons vissées. Si après vérification, des cliquetis et des bruits inhabituels persistent, contactez notre service technique téléphonique.

Tout cela fait, procéder aux contrôles expliqués à la section « Avant la première utilisation » dans la notice d'utilisation d'origine.

Électricité et électronique



Les batteries modernes sont des matériels de haute technologie. Elles sont très puissantes. Il y a lieu de les utiliser de manière particulièrement soigneuse et en connaissance de cause. Il y a lieu de lire l'ensemble des instructions concernant l'utilisation de la batterie dans notice d'utilisation originale. La batterie doit être manipulée avec précaution du fait de son poids. Une mauvaise utilisation fait courir des risques en raison de sa puissance.



Il ne faut pas laisser des enfants se servir du VAE seuls et sans leur avoir montré comment s'en servir au préalable ! Il faut bien leur expliquer les risques d'utilisation d'appareils électriques.



Attention : avec un VAE, on roule nettement plus vite qu'avec un vélo sans assistance. Et que cela n'est pas forcément perçu par les autres usagers de la route. N'utilisez votre VAE que pour l'usage auquel il est destiné (p. 14). En cas de doutes sur l'utilisation de votre VAE, contactez notre service technique téléphonique.



Votre VAE peut être doté d'une « assistance à la pousse » qui fait avancer le vélo jusqu'à 6 km/h sans pédaler. L'assistance à la pousse est conçue pour aider à monter de fortes pentes de type rampe à la sortie d'un garage souterrain ou d'un passage souterrain. Elle ne doit pas s'utiliser en pédalant.



Il faut prendre garde qu'en cas de route ou de sol glissant (pluie, neige sale), la roue motrice de votre VAE peut patiner ou déraper latéralement.

Processus de charge



Certains modèles permettent la recharge de la batterie lorsqu'ils sont en place sur le VAE. Pour plus de précisions, se reporter à la notice du système.



Avant d'utiliser votre VAE, vous pouvez éventuellement configurer l'afficheur. Reportez-vous pour cela à la section « Affichages et réglages », à la page 17 de la notice système.

Chargeur

- N'utilisez que le chargeur d'origine recommandé par le fabricant.
- N'utilisez le chargeur que dans des locaux secs et ne le couvrez pas en cours d'utilisation, faute de quoi il y a risque de court-circuit ou d'incendie.
- Il faut prendre connaissance des indications portées sur le chargeur avant de commencer à charger la batterie.

Entretien

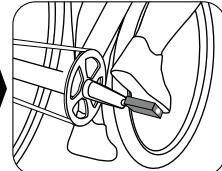
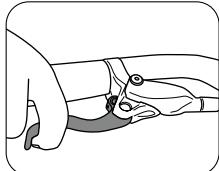


Avant toute intervention, quelle qu'elle soit, sur votre VAE, il y a lieu de couper le système électrique et de retirer la batterie.

Avant la première utilisation



Essayez d'abord votre VAE dans un endroit peu fréquenté avant de vous lancer sur la voie publique !





Bloquez toujours les freins de votre vélo à assistance électrique VAE avant de vous mettre à pédaler ! En effet le moteur se met en marche dès qu'on se met à pédaler. Cette propulsion inhabituelle peut provoquer des chutes, des incidents ou des accidents de la circulation avec dommages corporels.

Il y a lieu de s'assurer que le VAE est en bon état de marche et bien réglé.

Réglages nécessaires :

- Réglage de la selle (sécurité et confort) (voir page 20–21)
- Réglage du guidon (sécurité et confort) (voir page 22)
- Montage et réglage des freins (voir p. 23)
- Fonctionnalité des poignées de freins (voir p. 23)
- Il faut se familiariser avec l'affectation des poignées de freins : frein avant actionné par la poignée gauche / frein arrière actionné par la poignée droite.
- Fixation sûre des roues au cadre et à la fourche
- Pression des pneus

Par ailleurs, vous devez contrôler les composants importants suivants de votre VAE :

- Mise en place de la batterie
- Niveau de charge suffisant pour le trajet envisagé

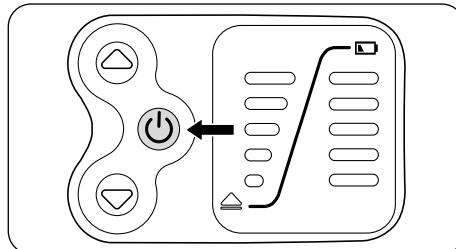


Sur certains modèles, la batterie doit être activement verrouillée avec la clé lors de son insertion.

Familiarisez-vous aussi avec le fonctionnement des commandes.

Pour activer le système électrique, appuyer sur la touche « marche-arrêt » du boîtier de commande externe.

Pour couper le système électrique, appuyer sur cette même touche jusqu'à ce qu'il se soit coupé.



Exemple de figure d'un boîtier de commande

Vous pouvez modifier l'assistance à l'aide de la flèche ou de la touche +/-.

⌚ Touche « + » : Un appui bref permet d'augmenter l'assistance. Le moteur gagne alors en puissance.

⌚ Touche « - » : Un appui bref réduit l'assistance. Le moteur perd alors en puissance.

Pour rouler de nuit, il est nécessaire d'allumer les phares. Allumez ou éteignez les phares à l'aide de la touche ☰.

Si votre boîtier de commande ne possède pas de touche « ☰ », un appui long sur la touche « ☺ » ou « + » permettra d'allumer et éteindre les phares. Dans le cas des VAE équipés d'une unité de commande Bafang, le feu arrière est toujours allumé lorsque le système électrique est en marche.



Pour ceux qui n'en ont pas l'habitude, les freins modernes peuvent s'avérer d'une efficacité redoutable par rapport aux systèmes plus anciens ! Il est conseillé de d'abord s'y habituer en les essayant tranquillement dans un endroit peu fréquenté. N'oubliez pas que l'on freine nettement moins bien par temps de pluie et sur sol glissant, ce qui peut s'avérer dangereux. Il y a lieu dans ces cas de se montrer très prudent et de prévoir une plus grande distance de freinage.



Si votre VAE est équipé de pédales dont la cage est en caoutchouc ou en plastique et que vous n'en avez pas l'habitude, il est conseillé de faire un essai préalable. Les pédales en caoutchouc et en plastique deviennent très glissantes lorsqu'elles sont mouillées !

Vérifiez que les roues sont bien fixées au cadre et à la fourche. Contrôler le bon serrage des blocages rapides, des axes traversants et de toutes les liaisons vissées importantes.

Soulevez votre VAE d'une dizaine de centimètres et laissez le retomber. Si vous entendez des cliquetis ou des bruits inhabituels, contactez notre service technique téléphonique.

Vérifiez la pression des pneus. La pression conseillée est indiquée sur le flanc des pneus. Respectez bien les valeurs de pression minimale et maximale !

Vous pouvez rouler avec des pressions de pneus différentes.

Une faible pression des pneus permet une meilleure suspension : le confort de conduite augmente.

Une pression élevée des pneus réduit la résistance au roulement sur un sol lisse : il vous faudra moins de force pour pédaler.

Tenez compte des éléments suivants lors du réglage de la pression des pneus :

- Plus le poids du conducteur est élevé, plus la pression des pneus doit être importante. Plus le poids du conducteur est faible, plus la pression des pneus peut être basse.
- Gonflez les pneus à une pression plus élevée si le sol est lisse. Sur un sol irrégulier, il est plus facile de rouler avec une pression de pneu légèrement inférieure.

Pour un contrôle grossier de la pression, par exemple en cours de route, on peut faire comme suit : en appuyant avec le pouce sur le pneu gonflé, il ne faut pas pouvoir enfoncez le pneu de manière significative.

Regardez également s'il y a une indication de pression maximale sur la jante. Si c'est le cas, c'est une valeur à ne pas dépasser.

Pièces mécaniques

Freins à rétropédalage

Les freins à rétropédalage s'actionnent en appuyant sur les pédales vers l'arrière et non plus vers l'avant. À ce moment, on ne dispose plus de la roue libre et les pédales ne peuvent plus tourner vers l'arrière !



Avec un frein à rétropédalage, c'est avec le pédalier en position horizontale qu'on freine le mieux. Si vous avez une pédale en haut et une autre en bas, l'effet de levier n'est pas suffisant pour bien freiner.

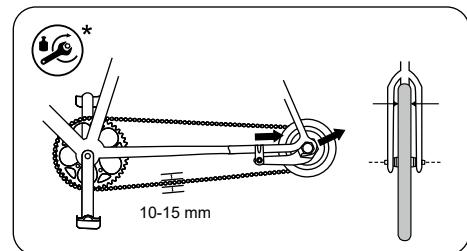


Dans les longues descentes, l'efficacité d'un frein à rétropédalage peut beaucoup diminuer ! Cela est dû au fort échauffement que provoque un freinage prolongé. Dans les longues descentes, il faut aussi freiner avec le frein avant. Laissez aux freins à rétropédalage le temps de refroidir, et ne touchez pas aux mâchoires des freins.

Chaîne



Pour un bon fonctionnement de la chaîne et du changement de vitesse, il faut que la chaîne présente une certaine tension. Les dérailleurs assurent une tension automatique de la chaîne. Avec les moyeux à vitesses intégrées, il faut retendre une chaîne qui pend trop. Elle risque sinon de sauter, ce qui peut aller jusqu'à entraîner une chute.



Freins



Vous trouverez des informations sur les freins de votre VAE et sur leur utilisation dans la notice d'utilisation originale et dans les notices et sur les sites Internet des fabricants.

* voir page 42 de la notice d'utilisation originale générale

Frein à disque hydraulique



Le levier de frein ne doit pas être actionné si votre VAE est couché ou s'il est à l'envers. Des bulles d'air pourraient se former dans le système hydraulique, et entraîner une défaillance du frein. Après chaque transport, vérifier si le point dur du frein semble plus souple que précédemment.

Dérailleur



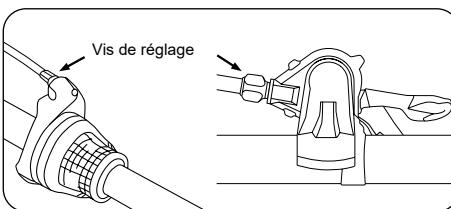
Vous trouverez des vidéos de démonstration faciles à comprendre pour le réglage des dérailleurs et des changements de vitesse de moyeu sur notre site Internet à l'adresse <https://service.fischer-bike.com/downloads>

Le dérailleur ou le changement de vitesse de votre VAE a été soigneusement monté et réglé en usine. Il peut arriver, rarement, qu'il se dérègle pendant le transport. Cela se traduit par des vitesses qui s'enclenchent avec plus ou moins de difficulté, par une chaîne qui saute ou par la présence en marche d'un cliquetis ou d'un petit bruit constant. Dans ce cas, tourner la vis de réglage sur la poignée de changement de vitesse d'un

quart de tour à droite ou à gauche, puis vérifier si les vitesses s'enclenchent mieux et si les bruits s'atténuent. Si les vitesses passent mieux, continuer à tourner la vis par quarts de tour jusqu'à obtenir des changements de vitesse bien fluides et silencieux. Si le réglage dans un sens dégrade le passage des vitesses et provoque plus de bruit, tourner la vis dans l'autre sens.



Vous trouverez des informations sur le changement de vitesse de votre VAE dans la notice du fabricant et sur son site Internet.



Accessoires montés/non montés



Vous devez toujours installer les accessoires joints conformément aux spécifications et aux instructions.



Tous les assemblages vissés doivent se serrer au couple prescrit.



Vous trouverez des informations sur les composants de votre VAE sur le site des fabricants de ces composants.

Porte-bagages



La présence de bagages affecte la tenue de route. Cela rallonge entre autres la distance de freinage, ce qui peut être la cause de graves accidents. Il y a lieu d'adapter son mode de conduite, ce qui veut dire qu'il faut freiner plus tôt et maîtriser un guidon plus lourd. Il ne faut transporter de bagages que sur un porte-bagages prévu à cet effet ! Il ne faut jamais fixer de porte-bagages à la tige de selle ! Elle n'est pas prévue à cet effet ! La surcharge provoquée par un porte-bagages peut faire casser la tige de selle, ce qui peut entraîner des chutes graves !

Déclaration CE/UE

de conformité avec les directives 2006/42/EG & Directive sur les équipements hertziens 2014/53/UE

Fabricant / Responsable MTS MarkenTechnikService GmbH & Co. KG / Jürgen Herrmann

Produit VAE (cycle à assistance électrique)

Marque Fischer, die Fahrradmarke

Modèles Cita U100 43, Cita U100 50, Cita 6.8i 43, Cita 6.8i 50,
Viator 4.2i 43, Viator 4.2i 45, Viator 4.2i 50 W, Viator 4.2i 50 T, Trekking TR110 M Trapez 50
Viator 6.8i 43, Viator 6.8i 45, Viator 6.8i 50 W, Viator 6.8i 50 T, Viator 6.8i 55,
Montis 8.0i 43, Montis 8.0i 46, Montis 8.0i 49, Montis 10.0i 43, Montis 10.0i 46,
Terra 6.8i 43, Terra 6.8i 45, Terra 6.8i 50 W, Terra 6.8i 50 T, Terra 6.8i 55

Normes appliquées DIN EN 15194:2017-12, DIN EN 17404:2022-07, DIN EN ISO 4210-2:2015-12

L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme aux dispositions de la directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.

- Directive machine 2006/42/EG Directive sur les équipements radio (RED) 2014/53/UE.
 Directive UE basse tension 2014/35/EU (*uniquement pour le chargeur*)

Adresse MTS Group Inter-Union Technohandel GmbH
Carl-Benz-Str. 2, 76761 Rülzheim

Téléphone +49 (0)7272/9801-100
Fax +49 (0)7272/9801-123
mts-gruppe.com

Rülzheim, le 7 juillet 2025



Daniel Lück
Gérant



Christian Rüffel
Directeur Category Management

Lieu, date

Nom et signature

Personne autorisée à constituer le dossier technique: Thomas Stephan MTS Group, Carl-Benz-Str. 2, 76761 Rülzheim, Allemagne

Déclaration CE/UE

de conformité avec les directives 2006/42/EG & Directive sur les équipements hertziens 2014/53/UE

Fabricant / Responsable MTS MarkenTechnikService GmbH & Co. KG / Jürgen Herrmann

Produit VAE (cycle à assistance électrique)

Marque Fischer, die Fahrradmarke

Modèles Cita 2403 43, Cita 2403 50, Cita 2404 43,
Viator 2.1 45, Viator 2.1 50, Viator 2.1 55,
Terra 2.2 45, Terra 2.2 50, Terra 2.2 55
Montis 2.2 43, Montis 2.2 49

Normes appliquées DIN EN 15194:2017-12, DIN EN 17404:2022-07, DIN EN ISO 4210-2:2015-12

L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme aux dispositions de la directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.

- Directive machine 2006/42/EG Directive sur les équipements radio (RED) 2014/53/UE.
 Directive UE basse tension 2014/35/EU (*uniquement pour le chargeur*)

Adresse MTS Group Inter-Union Technohandel GmbH
Carl-Benz-Str. 2, 76761 Rülzheim

Téléphone +49 (0)7272/9801-100
Fax +49 (0)7272/9801-123
mts-gruppe.com

Rülzheim, le 7 juillet 2025



Daniel Lück
Gérant



Christian Rüffel
Directeur Category Management

Lieu, date

Nom et signature

Personne autorisée à constituer le dossier technique: Thomas Stephan MTS Group, Carl-Benz-Str. 2, 76761 Rülzheim, Allemagne

After Sales Service

Service in Germany and Austria:

Für Fragen zu Ihrem Pedelec nutzen Sie bitte die Fischer Community unter <https://community.fischer-fahrrad.de/customers/s/>, schreiben uns eine E-Mail an support@fischer-fahrrad-kundendienst.de oder Sie wenden sich an unsere Service Hotline in Deutschland **+49 721 97902560** oder unsere Service Hotline in Österreich **+43 1 9073366**.

Service in the Netherlands and Belgium:

Je hebt een probleem ontdekt met je e-bike? FSN+, als partner van FISCHER, staat hier aan uw zijde!

Registreer uw fiets/e-bike op de website van FSN+ en ervaar zorgeloze fietstochten met het volledige servicepakket! U kunt ook telefonisch contact met ons opnemen op het volgende telefoonnummer: **+800-32797834**

Fischer-Service-NL@mts-gruppe.com

Vous avez rencontré un problème avec votre VAE? FSN+, en tant que partenaire de FISCHER, est à vos côtés !

Enregistrez votre VAE sur le site web de FSN+ et faites l'expérience de tours à vélo sans soucis grâce au pack de services complet ! Vous pouvez également nous contacter par téléphone au numéro suivant : **+800-32797834**

Fischer-Service-BE@mts-gruppe.com

All other countries:

EN Dear customer, if you have any questions or problems with your FISCHER e-bike, please first contact the company/store where you purchased the FISCHER e-bike directly. There you will get an answer.

FR Cher client, si vous avez des questions ou des problèmes avec votre VAE FISCHER, veuillez d'abord contacter directement la société/sucursal où vous avez acheté le VAE FISCHER. Vous y obtiendrez une réponse. Ou écrivez à l'adresse électronique suivante

Fischer-Service-F@mts-gruppe.com

ES Estimado cliente, si tiene alguna pregunta o problema con su FISCHER E-Bike, por favor contacte primero con la compañía/sucursal donde compró la FISCHER E-Bike directamente, allí obtendrá una respuesta. También puede escribir a la siguiente dirección de correo electrónico:

Fischer-Service-E@mts-gruppe.com

CZ Vážený zákazníku, pokud máte jakékoli dotazy nebo problémy s elektrokollem FISCHER, obrátěte se nejprve přímo na společnost/obchod, v němž jste elektrokolo FISCHER zakoupili.

Nebo se obraťte na: **servis@kolofix.cz**

+800 01 01 01.

HR Servis vám odpoví.

Poštovana korisnice, poštovani korisniče, akomate pitanja ili problema sa vašim FISCHER električnim biciklom, molimo vas da se prvo izrazivo obratite tvrtki/dućanu od kojeg ste kupili vaš FISCHER električni bicikl. Alternativno, možete

nas kontaktirati na **+800-32797834**.

PL Drogi Kliencie, w przypadku pytań lub problemów z rowerem elektrycznym FISCHER, najpierw skontaktuj się bezpośrednio z firmą/sklepem, w którym dokonałeś zakupu roweru elektrycznego FISCHER.

Alternatywnie, skontaktuj się z nami drogą mailową: serwis@fischer-ebike.pl,

+48 22 738 64 60

Tam uzyskasz pomoc.

PT Caro cliente, se tiver quaisquer perguntas ou problemas com a sua e-bike FISCHER, por favor contacte primeiro a empresa/loja onde adquiriu directamente a e-bike FISCHER. Aí obterá uma resposta.

FI Hyvä asiakas, jos sinulla on kysymyksiä tai ongelmia FISCHER-sähköpyöräsi kanssa, ota ensin yhteyttä yritykseen/myymälään, josta ostit FISCHER-e-pyörän suoraan. Siellä saat vastauksen.

SE Kära kund, om du har några frågor eller problem med din FISCHER e-cykel, vänligen kontakta först företaget / butiken där du köpte FISCHER e-cykel direkt. Där får du ett svar.

DK Kære kunde, hvis du har spørgsmål eller problemer med din FISCHER elcykel, bedes du først kontakte det firma/den butik, hvor du har købt din FISCHER elcykel direkte. Alternativt kan du også kontakte os på **+800-32797834**.